

Actu > Normandie > Seine-Maritime > [Le Trait](#)

« Il y a urgence » : à Rouen, Noémie se bat pour que son fils trisomique bénéficie d'une aide à l'école

Depuis des mois, Noémie, maman d'un enfant trisomique de 3 ans et demi, se bat pour lui obtenir un accompagnant scolaire. Face à l'urgence, elle a saisi le tribunal de Rouen.

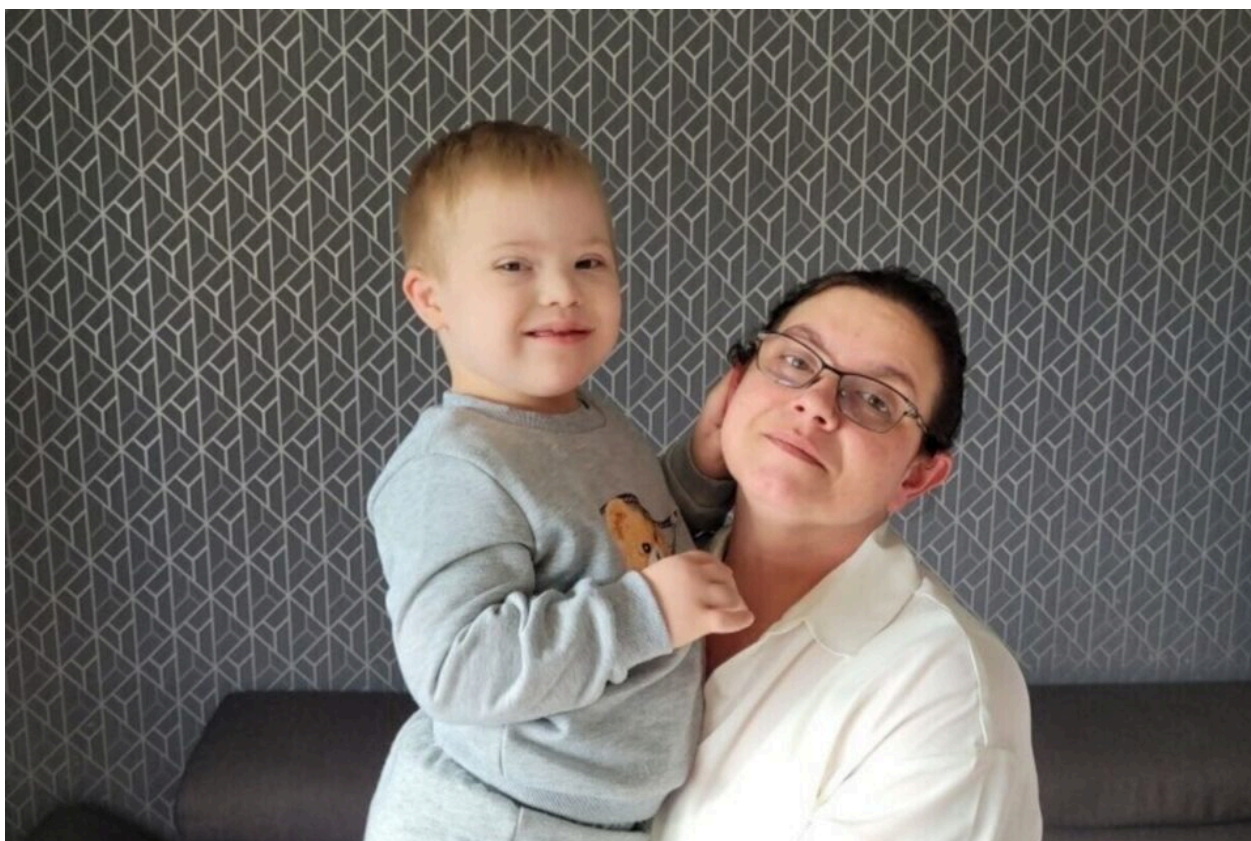
[Education](#)

[Handicap](#)

[Tribunal de Rouen](#)

a Article réservé aux abonnés

[S'abonner](#)



Noémie Lemoine se bat depuis plusieurs mois pour obtenir un accompagnant scolaire à son fils Alexis, atteint de trisomie 21. (©Photo transmise par la famille)

Par [Yann Rivallan](#)

Publié le 8 oct. 2025 à 7h06

Elle pleure à chaudes larmes à la barre du [tribunal de Rouen](#). Il faut dire qu'elle ne pensait pas en arriver là. Mais l'instant d'après, Noémie Lemoine se ressaisit et raconte son impuissance devant **la froideur de l'administration**. Maman de cinq enfants, elle bataille depuis plusieurs mois pour sauver l'avenir de son petit dernier, Alexis, atteint **de trisomie 21**.

« Il a besoin d'une aide constante »

Depuis la naissance de son fils, cette mère de famille installée au Trait a été **plus que prévoyante** pour lui donner un maximum de chances.

J'ai prévenu l'école [maternelle] en décembre 2024 pour leur dire "attention, [Alexis] arrive à la rentrée de septembre 2025".

Noémie Lemoine

Maman d'Alexis, jeune garçon trisomique

Dans la foulée, elle prépare **son dossier à la MDPH**, la maison du handicap de Seine-Maritime, pour obtenir une aide financière, mais surtout, un AESH, un accompagnant des élèves en situation de handicap, pour prêter main-forte à son fils tout au long de ses journées d'école.

Une aide humaine qui paraît indispensable au vu du handicap de son fils. D'ailleurs, tous les professionnels de santé qu'il a rencontré l'ont préconisé.

À lire aussi

« Je me rends malade » : maman d'enfants autistes, Claire vit sa « pire expérience » avec la MDPH 76

Devant le tribunal de Rouen, l'avocate de Noémie, Me Marie Leroux, est claire : « **Il a besoin d'une aide constante.** C'est un enfant qui éprouve des lenteurs d'exécution, il a besoin qu'on lui reformule des consignes, qu'on l'accompagne dans toutes ses tâches et qu'on l'aide dans sa gestion émotionnelle. »

Du haut de ses 3 ans et demi, **Alexis « n'est pas encore propre »** et peut « prendre la fuite » en classe lorsqu'il n'est pas surveillé, appuie-t-elle. Autant de contraintes qui compliquent grandement la vie de sa maîtresse. Elle doit également s'occuper d'une vingtaine d'enfants en bas âge.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

S'inscrire

La maison du handicap refuse sa demande d'AESH

Mais si Noémie s'est retrouvée devant le tribunal de Rouen, mardi 7 octobre 2025, c'est parce que la maison du handicap a **refusé catégoriquement sa demande d'AESH**, arguant qu'Alexis était « suffisamment autonome ».

L'administration gérée par le Département de la Seine-Maritime n'a même pas pris la peine de se faire représenter par un avocat lors de cette audience. Face à un banc vide, Me Leroux a insisté sur « l'urgence évidente de la situation ».

L'avocate a demandé au tribunal **d'octroyer provisoirement une AESH** au jeune trisomique, dans l'attente d'un procès sur le fond dans plusieurs mois. Car s'il fallait attendre ce « vrai » procès, l'année scolaire sera déjà sur le point de se conclure. « On ne peut pas se permettre d'attendre », a assuré Me Leroux.

« La maîtresse fait tout son possible » mais...

À la barre, Noémie Lemoine raconte les difficultés de son fils au quotidien : « Il va à l'école trois demi-journées par semaine. Mais avec une AESH, **il pourrait y aller plus** et manger à la cantine le midi. »

À lire aussi

Délai colossal et crise de nerf : la maison du handicap de la Seine-Maritime est la pire de France

En classe, « la maîtresse fait tout son possible », assure la mère de famille. Mais face au handicap d'Alexis, « elle est obligée de le laisser de côté lors des activités avec les autres enfants. Et ensuite, elle les fait avec lui tout seul. **Il est exclu au quotidien** ».

Une aide humaine lui permettrait de « mieux s'intégrer », imagine-t-elle. Une heure par semaine, une éducatrice vient aider le jeune trisomique en classe. « Et là, ça se passe beaucoup mieux », fait remarquer la maman du petit garçon.

Un fort soutien d'élus locaux

Dans son combat, Noémie n'est pas seule. L'équipe municipale du Trait lui a déjà prêté main-forte en **finançant du matériel adapté** à la trisomie de son fils. Durant l'audience mardi, le maire de Barentin et conseiller départemental, **Christophe Bouillon**, ainsi que Michel Pons, représentant de la Coordination Handicap Normandie étaient présents.

Dans l'attente du délibéré, prévu **le 20 octobre** prochain, la mère de famille est loin d'être résignée : « Peu importe la décision, je ne vais pas lâcher. »

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)